

Paris. — J. Claye, imp.

Furne et C<sup>e</sup>, éditeurs.

Mort du général Beaupeuy... (Page 727.)

Paris, par ce qui s'était fait à Rome. Si la lettre de Philippeaux avait excité une vive sensation, le journal de Camille Desmoulin en produisit une bien plus grande encore. Cinquante mille exemplaires de chacun de ses numéros furent vendus en quelques jours. Les provinces en demandaient en quantité ; les prisonniers se les transmettaient à la dérobée, et ils lisaient avec délice, et avec un peu d'espoir, ce révolutionnaire qui leur était autrefois si odieux. Camille, sans vouloir qu'on ouvrît les prisons, ni qu'on fit rétrograder la révolution, demandait l'institution

d'un comité, dit de *clémence*, qui ferait la revue des prisonniers, élargirait les citoyens enfermés sans cause suffisante, et arrêterait le sang là où il avait déjà trop coulé.

Les écrits de Philippeaux et de Desmoulin irritèrent au plus haut degré les révolutionnaires zélés, et furent improuvés aux Jacobins. Hébert les y dénonça avec fureur ; il proposa même de radier les auteurs de la liste de la société. Il signala en outre, comme complices de Camille Desmoulin et de Philippeaux, Bourdon de l'Oise et Fabre d'Églantine. On a vu que Bourdon de l'Oise avait

voulu, de concert avec Goupilleau, destituer Rossignol; il s'était brouillé depuis avec l'état-major de Saumur, et n'avait cessé dans la Convention de s'élever contre le parti Ron-sin. C'est ce qui le faisait associer à Philippeaux. Fabre était accusé d'avoir pris part à l'affaire du faux décret, et l'on était disposé à le croire, quoiqu'il eût été justifié par Chabot. Sentant sa position périlleuse, et ayant tout à craindre d'un système de sévérité trop grande, il avait deux ou trois fois parlé pour le système de l'indulgence, s'était entièrement brouillé avec les ultra-révolutionnaires, et avait été traité d'intrigant par le Père Duchêne. Les jacobins, sans adopter les violentes propositions d'Hébert, décidèrent que Philippeaux, Camille Desmoulins, Bourdon de l'Oise et Fabre d'Églantine viendraient à la barre de la société, donner des explications sur leurs écrits, et sur leurs discours dans la Convention.

La séance où ils devaient comparaître avait excité une affluence extraordinaire. On se disputait les places avec fureur, on en vendit quelques-unes jusqu'à 25 francs. C'était, en effet, le procès des deux nouvelles classes de patriotes, qui allait se juger devant l'autorité toute-puissante des jacobins. Philippeaux, quoiqu'il ne fût pas membre de la société, ne refusa pas de comparaître à sa barre, et répéta les accusations qu'il avait déjà consignées, soit dans sa correspondance avec le comité de salut public, soit dans sa brochure. Il ne ménagea pas plus les individus qu'il ne l'avait fait précédemment, et donna à Hébert deux ou trois démentis formels et insultants. Ces personnalités si hardies de Philippeaux commençaient à agiter la société, et la séance devenait orageuse, lorsque Danton, prenant la parole, fit observer que pour juger une question aussi grave il fallait la plus grande attention et le plus grand calme; qu'il n'avait aucune opinion faite sur Philippeaux et sur la vérité de ses accusations; qu'il lui avait déjà dit à lui-même: « Il faut que tu « prouves tes accusations ou que tu portes ta « tête sur l'échafaud; » que peut-être il n'y avait ici de coupables que les événements; mais que, dans tous les cas, il fallait que tout le monde fût entendu, et surtout écouté.

Robespierre, parlant après Danton, dit qu'il n'avait pas lu la brochure de Philippeaux, qu'il savait seulement que dans cette brochure on rendait le comité responsable de la perte de trente mille hommes; que le comité n'avait pas le temps de répondre à des libelles et de faire une guerre de plume; que cependant il ne croyait pas Philippeaux coupable d'intentions mauvaises, mais entraîné par des passions. « Je ne prétends pas, dit Robespierre, « imposer silence à la conscience de mon collègue; mais qu'il s'examine, et juge s'il n'y « a en lui-même ni vanité, ni petites passions. Je le crois entraîné par le patriotisme « non moins que par la colère; mais qu'il réfléchisse! qu'il considère la lutte qui s'engage! il verra que les modérés prendront sa « défense, que les aristocrates se rangeront « de son côté, que la Convention elle-même « se partagera, qu'il s'y élèvera peut-être un « parti de l'opposition, ce qui serait désastreux, et ce qui renouvelerait le combat « dont on est sorti, et les conspirations qu'on « a eu tant de peine à déjouer! » Il invite donc Philippeaux à examiner ses motifs secrets, et les jacobins à l'écouter silencieusement.

Rien n'était plus sage et plus convenable que les observations de Robespierre, au ton près, qui était toujours emphatique et doctoral, surtout depuis qu'il dominait aux Jacobins. Philippeaux reprend la parole, se rejette dans les mêmes personnalités, et provoque le même trouble. Danton, impatienté, s'écrie qu'il faut abrégé de telles querelles, et nommer une commission qui examine les pièces du procès. Couthon dit qu'avant même de recourir à cette mesure, il faut s'assurer si la question en vaut la peine, si ce ne serait pas simplement une question d'homme à homme, et il propose de demander à Philippeaux si, en son âme et conscience, il croit qu'il y ait eu trahison. Alors il s'adresse à Philippeaux. — « Crois-tu, lui dit-il, en ton âme et conscience, qu'il y ait eu trahison? — Oui, répond imprudemment Philippeaux. — En ce cas, reprend Couthon, il n'y a point d'autre moyen; il faut nommer une commission qui écoute les accusés et les accusateurs, et en fasse son rapport à la société. » La proposition est adoptée, et la commission est chargée d'examiner, outre les

accusations de Philippeaux, la conduite de Bourdon de l'Oise, de Fabre d'Églantine et de Camille Desmoulins.

C'était le 3 nivôse (23 décembre). Dans l'intervalle de temps employé par la commission à faire son rapport, la guerre de plume et les récriminations continuèrent sans interruption. Les cordeliers exclurent Camille Desmoulins de leur société. Ils firent de nouvelles pétitions pour Ronsin et Vincent, et vinrent les communiquer aux jacobins, pour engager ceux-ci à les appuyer auprès de la Convention. Cette foule d'aventuriers, de mauvais sujets, dont on avait rempli l'armée révolutionnaire, se montraient partout, dans les promenades, les tavernes, les cafés, les spectacles, en épaulettes de laine et en moustaches, faisant grand bruit pour Ronsin, leur général, et Vincent, leur ministre. Ils étaient surnommés les *épauletiers*, et fort redoutés dans Paris. Depuis la loi qui interdisait aux sections de se réunir plus de deux fois par semaine, elles s'étaient changées en sociétés populaires fort turbulentes. Il y avait jusqu'à deux de ces sociétés par section, et c'était là que tous les partis intéressés à produire un mouvement dirigeaient leurs agents. Les *épauletiers* ne manquaient pas de s'y rendre, et, grâce à eux, le tumulte régnait dans presque toutes.

Robespierre, toujours ferme aux Jacobins, fit repousser la pétition des cordeliers, et, de plus, fit retirer l'affiliation à toutes les sociétés populaires formées depuis le 31 mai. C'étaient là des actes d'une prudente et louable énergie. Cependant le comité, tout en faisant les plus grands efforts pour comprimer la faction turbulente, devait s'attacher aussi à ne pas se donner les apparences de la mollesse et de la modération. Il fallait, pour qu'il pût conserver sa popularité et sa force, qu'il déployât la même rigueur contre la faction opposée. C'est pourquoi, le 5 nivôse (25 décembre), Robespierre fut chargé de faire un nouveau rapport sur les principes du gouvernement révolutionnaire, et de proposer des mesures de sévérité contre quelques prisonniers illustres. S'attachant toujours, par politique et aussi par erreur, à rejeter tous les désordres sur la prétendue faction étrangère,

il lui imputa à la fois les torts des modérés et des exagérés. « Les cours étrangères, dit-il, « ont vomi sur la France les scélérats habiles « qu'elles tiennent à leur solde. Ils délibèrent « dans nos administrations, s'introduisent « dans nos assemblées sectionnaires et dans « nos clubs; ils ont siégé jusque dans la représentation nationale; ils dirigent et dirigeront éternellement la contre-révolution « sur le même plan. Ils rôdent autour de « nous; ils surprennent nos secrets, caressent nos passions, et cherchent à nous inspirer jusqu'à nos opinions. » Robespierre, poursuivant ce tableau, les montre poussant tour à tour à l'exagération ou à la faiblesse, excitant à Paris la persécution des cultes, et dans la Vendée la résistance du fanatisme; immolant Lepelletier et Marat, et puis se mêlant dans les groupes pour leur décerner les honneurs divins, afin de les rendre ridicules et odieux; donnant ou retirant le pain au peuple, faisant paraître ou disparaître l'argent, profitant enfin de tous les accidents pour les tourner contre la révolution et la France. Après avoir fait ainsi la somme générale de tous nos maux, Robespierre, ne voulant pas voir qu'ils étaient inévitables, les imputait à l'étranger, qui, sans doute, pouvait s'en applaudir, mais qui, pour les produire, s'en reposait sur les vices de la nature humaine, et n'aurait pas eu le moyen d'y suppléer par des complots. Robespierre, regardant comme complice de la coalition tous les prisonniers illustres qu'on détenait encore, proposa de les envoyer immédiatement au tribunal révolutionnaire. Ainsi Dietrich, maire de Strasbourg, Custine fils, Biron, et tous les officiers amis de Dumouriez, de Custine et de Houchard, durent être incessamment jugés. Sans doute, il n'était pas besoin d'un décret de la Convention pour que ces victimes fussent immolées par le tribunal révolutionnaire; mais ce soin de hâter leur supplice était une preuve que le gouvernement ne faiblissait pas. Robespierre proposa en outre d'augmenter d'un tiers les récompenses territoriales promises aux défenseurs de la patrie.

Après ce rapport, Barère fut chargé d'en faire un autre sur les arrestations qu'on di-

sait chaque jour plus nombreuses, et de proposer les moyens de vérifier les motifs de ces arrestations. Le but de ce rapport était de répondre, sans qu'il y parût, au *Vieux Cordelier* de Camille Desmoulins, et à sa proposition d'un comité de clémence. Barère traita avec sévérité les *traductions des orateurs anciens*, et proposa néanmoins de nommer une commission pour vérifier les arrestations; ce qui ressemblait fort au comité de clémence imaginé par Camille. Cependant, sur les observations de quelques-uns de ses membres, la Convention crut devoir s'en tenir à ses décrets précédents, qui obligeaient les comités révolutionnaires à adresser au comité de sûreté générale les motifs des arrestations, et permettaient aux détenus de réclamer auprès de ce dernier comité.

Le gouvernement poursuivait ainsi sa marche entre les deux partis qui se formaient, inclinant secrètement par le parti modéré, mais craignant toujours de le laisser trop apercevoir. Pendant ce temps, Camille publia un numéro plus fort encore que les précédents, et qui était adressé aux jacobins. Il l'intitula : *Ma défense*; et c'était la plus hardie et la plus terrible récrimination contre ses adversaires.

A propos de sa radiation des Cordeliers il disait : « Pardon, frères et amis, si j'ose prendre encore le titre de *Vieux Cordelier*, après l'arrêté du club qui me défend de me parer de ce nom. Mais, en vérité, c'est une insolence si inouïe que celle de petits-fils se révoltant contre leur grand-père, et lui défendant de porter son nom, que je veux plaider cette cause contre ces fils ingrats. Je veux savoir à qui le nom doit rester, ou au grand-papa ou à des enfants qu'on lui a faits, dont il n'a jamais ni reconnu ni même connu la dixième partie, et qui prétendent le chasser du parternel logis! » Ensuite il explique ses opinions. « Le vaisseau de la république vogue entre deux écueils, le rocher de l'exagération et le banc de sable du modérantisme. Voyant

« que le Père Duchêne et presque toutes les « sentinelles patriotes se tenaient sur le til- « lac, avec leur lunette, occupés uniquement « à crier : Gare! vous touchez au modérantisme! il a bien fallu que moi vieux cordelier et doyen des jacobins, je me chargeasse « de faire la faction difficile, et dont aucun « des jeunes gens ne voulait, crainte de se « dépopulariser, celle de crier : Gare! vous « allez toucher à l'exagération! Et voilà « l'obligation que doivent m'avoir tous mes « collègues de la Convention, celle d'avoir « sacrifié ma popularité même, pour sauver « le navire où ma cargaison n'était pas plus « forte que la leur. »

Il se justifie ensuite de ce propos qui lui avait été si reproché, *Vincent Pitt gouverne George Bouchotte*. « J'ai bien, dit-il, appelé Louis XVI mon gros benet de roi, en 1787, sans être embastillé pour cela. Bouchotte « serait-il un plus grand seigneur? »

Il passe ensuite ses adversaires en revue; il dit à Collot-d'Herbois que si, lui Desmoulins, a son Dillon, lui Collot a son Brunet, son Proli, qu'il a défendus tous les deux. Il dit à Barère : « On ne se reconnaît plus à la Montagne; si c'était un vieux cordelier comme moi, un patriote *rectiligne*, Billaut-Varenes, par exemple, qui m'eût gourmandé si durement, *sustinuissem utique*; j'aurais dit : C'est le soufflet du bouillant saint Paul au bon saint Pierre qui a péché. Mais toi, mon chère Barère, toi l'heureux tuteur de Paméla <sup>1</sup>! toi le président des feuillants qui as proposé le comité des douze! toi qui, le 2 juin, mettais en délibération dans le comité de salut public si l'on n'arrêterait pas Danton! toi dont je pourrais relever bien d'autres fautes, si je voulais fouiller le *vieux sac* <sup>2</sup>, que tu deviennes tout à coup un *passé-Robespierre*, et que je sois par toi apostrophé si sec!

« Tout cela n'est qu'une querelle de ménage, ajoute Camille, avec mes amis les patriotes Collot et Barère; mais je vais être à mon tour *bougrement en colère* <sup>3</sup> contre

1. Allusion à la pièce de *Paméla*, dont la représentation avait été défendue.

2. Barère s'appelait de *Vieuxac* quand il était noble.

3. Expressions des colporteurs qui, en vendant les feuilles du *Père Duchêne*, criaient dans les rues : *Il est bougrement en colère le Père Duchêne*.



Défaite des Vendéens au Mans... (Page 735.)

« le Père Duchêne, qui m'appelle un *misérable intrigailleur, un viédase, à mener à la guillotine, un conspirateur qui veut qu'on ouvre les prisons pour en faire une nouvelle Vendée, un endormeur payé par Pitt, un bourriquet à longues oreilles. ATTENDS-MOI, HÉBERT, JE SUIS A TOI DANS UN MOMENT. Ici, ce n'est pas avec des injures grossières et des mots que je vais t'attaquer, c'est avec des faits. »*

Alors Camille, qui avait été accusé par Hébert d'avoir épousé une femme riche, et de dîner avec des aristocrates, fait l'histoire de son mariage, qui lui avait valu quatre mille livres de rente, et il trace le tableau de sa vie simple, modeste et paresseuse. Passant ensuite à Hébert, il rappelle l'ancien métier de ce distributeur de *contre-marchés*, ses vols qui l'avaient fait chasser du théâtre, sa fortune subite et connue, et il le couvre de la plus juste infamie. Il raconte et prouve que Bouchotte avait donné à Hébert, sur les fonds

de la guerre, d'abord cent vingt mille francs, puis dix, puis soixante, pour les exemplaires du *Père Duchêne* distribués aux armées; que ces exemplaires ne valaient que seize mille francs, et que par conséquent le surplus avait été volé à la nation.

« Deux cent mille francs, s'écrie Camille, à ce pauvre sans-culotte Hébert, pour soutenir les motions des Proli, des Cloutz! deux cent mille francs pour calomnier Danton, Lindet, Cambon, Thuriot, Lacroix, Philippeaux, Bourdon de l'Oise, Barras, Fréron, d'Églantine, Legendre, Camille Desmoulins, et presque tous les commissaires de la Convention! pour inonder la France de ses écrits, si propres à former l'esprit et le cœur, deux cent mille francs!... de Bouchotte!... S'étonnera-t-on après cela de cette exclamation filiale d'Hébert à la séance des Jacobins: *Oser attaquer Bouchotte! Bouchotte, qui a mis à la tête des armées des généraux sans-culottes! Bouchotte un patriote si pur!*

« Je suis étonné que, dans le transport de sa reconnaissance, le Père Duchêne ne se soit pas écrié : Bouchotte qui m'a donné deux cent mille livres depuis le mois de juin !

« Tu me parles, ajoute Camille, de mes sociétés : mais ne sait-on pas que c'est avec l'intime de Dumouriez, le banquier Kock, avec la femme Rochechouart, agente des émigrés, que le grand patriote Hébert, après avoir calomnié dans sa feuille les hommes les plus purs de la république, va, dans sa grande joie, lui et sa Jacqueline, passer les beaux jours de l'été à la campagne, boire le vin de Pitt, porter des toasts à la ruine des réputations des fondateurs de la liberté ? »

Camille reproche ensuite à Hébert le style de son journal : « Ne sais-tu pas, Hébert, que, lorsque les tyrans de l'Europe veulent faire croire à leurs esclaves que la France est couverte des ténèbres de la barbarie, que Paris, cette ville si vantée pour son atticisme et son goût, est peuplée de Vandales; ne sais-tu pas, malheureux, que ce sont des lambeaux de tes feuilles qu'ils insèrent dans leurs gazettes? comme si le peuple était aussi ignorant que tu voudrais le faire croire à M. Pitt; comme si on ne pouvait lui parler qu'un langage aussi grossier; comme si c'était là le langage de la Convention et du comité de salut public; comme si tes saletés étaient celles de la nation; comme si un égout de Paris était la Seine. »

Camille l'accuse ensuite d'avoir ajouté par ses numéros aux scandales du culte de la Raison, puis il s'écrie : « Ainsi c'est le vil flagorneur aux gages de deux cent mille livres qui me reprochera les quatre mille livres de rentes de ma femme! c'est cet ami intime des Kock, des Rochechouart, et d'une multitude d'escrocs, qui me reprochera mes sociétés! C'est cet écrivain insensé ou perfide qui me reprochera mes écrits aristocratiques, lui dont je démontrerai que les feuilles sont les délices de Coblenz et le seul espoir de Pitt! Cet homme, rayé de la liste des garçons de théâtre pour vols, fera rayer de la liste des jacobins, pour leur opinion, des députés fondateurs immortels de la république! cet écrivain des charniers sera le

« législateur de l'opinion, le Mentor du peuple français!

« Qu'on désespère, ajoute Camille Desmoulins, de m'intimider par les terreurs et les bruits de mon arrestation, qu'on sème autour de moi. Nous savons que des scélérats méditent un 31 mai contre les hommes les plus énergiques de la Montagne!... O mes collègues! je vous dirai comme Brutus à Cicéron : *Nous craignons trop la mort, et l'exil, et la pauvreté! Nimum timemus mortem et exilium et paupertatem...* Eh quoi! lorsque, tous les jours, douze cent mille Français affrontent les redoutes hérissées des batteries les plus meurtrières, et volent de victoires en victoires, nous, députés à la Convention, nous qui ne pouvons jamais tomber comme le soldat, dans l'obscurité de la nuit, fusillé dans les ténèbres, et sans témoins de sa valeur; nous, dont la mort soufferte pour la liberté ne peut être que glorieuse, solennelle et reçue en présence de la nation entière, de l'Europe et de la postérité; serions-nous plus lâches que nos soldats? craindrions-nous de nous exposer, de regarder Bouchotte en face? n'oserions-nous pas braver la grande colère du Père Duchêne, pour remporter aussi la victoire que le peuple attend de nous, la victoire sur les ultra-révolutionnaires, comme sur les contre-révolutionnaires, la victoire sur tous les intrigants, sur tous les fripons, sur tous les ambitieux, sur tous les ennemis du bien public?

« Croit-on que, même sur l'échafaud, soutenu de ce sentiment intime que j'ai aimé avec passion ma patrie et la république, couronné de l'estime et des regrets de tous les vrais républicains, je voulusse changer mon supplice contre la fortune de ce misérable Hébert, qui, dans sa feuille, pousse au désespoir et à la révolte vingt classes de citoyens; qui, pour s'étourdir sur ses remords et ses calomnies, a besoin de se procurer une ivresse plus forte que celle du vin, et de lécher sans cesse le sang au pied de la guillotine? Qu'est-ce donc que l'échafaud pour un patriote, sinon le piédestal des Sidney et des Jean de Witt? Qu'est-ce, dans un moment de guerre, où j'ai eu mes deux

« frères hachés pour la liberté, qu'est-ce que « la guillotine, sinon un coup de sabre, et le « plus glorieux de tous, pour un député victime « de son courage et de son républicanisme? »

Ces pages donneront une idée des mœurs de l'époque. L'âpreté, le cynisme, l'éloquence de Rome et d'Athènes avaient reparu parmi nous avec la liberté démocratique.

Ce nouveau numéro de Camille Desmoulin causa encore plus d'agitation que les précédents. Hébert ne cessa de le dénoncer aux Jacobins, et de demander le rapport de la commission. Le 16 nivôse (5 janvier 1794), enfin, Collot d'Herbois prit la parole pour faire ce rapport. L'affluence était aussi considérable que le jour où la discussion avait été entamée, les places se vendaient aussi cher. Collot montra plus d'impartialité qu'on n'aurait dû l'attendre d'un ami de Ronsin. Il reprocha à Philippeaux d'impliquer le comité de salut public dans ses accusations, de montrer les dispositions les plus favorables pour des hommes suspects, de parler de Biron avec éloge, tandis qu'il couvrait Rossignol d'outrages, et enfin d'exprimer exactement les mêmes préférences que les aristocrates. Il lui fit aussi un reproche qui, dans les circonstances, avait quelque gravité : c'était d'avoir retiré dans son dernier écrit les accusations portées contre le général Fabre-Fond, frère de Fabre d'Églantine. Philippeaux, en effet, qui ne connaissait ni Fabre ni Camille, avait dénoncé le frère du premier, qu'il croyait avoir trouvé en faute dans la Vendée. Une fois rapproché de Fabre par sa position, et accusé avec lui, il avait retranché, par un ménagement tout naturel, les allégations relatives à son frère. Cela seul prouvait qu'ils avaient été conduits isolément, et sans se connaître, à agir comme ils l'avaient fait, et qu'ils ne formaient point une faction véritable. Mais l'esprit de parti en jugea autrement, et Collot insinua qu'il existait une intrigue sourde et un concert entre les prévenus de modération. Il fouilla dans le passé, et reprocha à Philippeaux ses votes sur Louis XVI et sur Marat. Quant à Camille, il le traita bien plus favorablement ; il le présenta comme un bon patriote, égaré par de mauvaises sociétés, et auquel il fallait pardonner, en l'engageant

toutefois à ne plus commettre de pareilles débauches d'esprit. Il demanda donc l'expulsion de Philippeaux et la censure pure et simple de Camille.

Dans ce moment, Camille, présent à la séance, fait passer une lettre au président, pour déclarer que sa défense est consignée dans son dernier numéro, et pour demander que la société veuille bien en écouter le contenu. A cette proposition, Hébert, qui redoutait la lecture de ce numéro, où les turpitudes de sa vie étaient révélées, prend la parole, et s'écrie qu'on a voulu compliquer la discussion en le calomniant, et que, pour détourner l'attention, on lui a imputé d'avoir volé la trésorerie, ce qui est une fausseté atroce... « J'ai les pièces en main ! » s'écrie Camille. Ces mots causent une grande rumeur. Robespierre le jeune dit alors qu'il faut écarter les discussions personnelles ; que la société n'est pas réunie pour l'intérêt des réputations, et que si Hébert a volé, peu lui importe à elle ; que ceux qui ont des reproches à se faire ne doivent pas interrompre la discussion générale. A ces expressions peu satisfaisantes, Hébert s'écrie : « Je n'ai rien à me reprocher. — Les troubles des départements, reprend Robespierre le jeune, sont ton ouvrage ; c'est toi qui as contribué à les provoquer en attaquant la liberté des cultes. » Hébert se tait à cette interpellation. Robespierre aîné prend la parole, et, gardant plus de mesure que son frère, mais sans être plus favorable à Hébert, dit que Collot a présenté la question sous son véritable point de vue, qu'un incident fâcheux avait troublé la dignité de la discussion, que tout le monde avait eu tort, Hébert ainsi que ceux qui lui avaient répondu. « Ce que je vais dire, ajoute-t-il, n'a trait à « aucun individu. On a mauvaise grâce à se « plaindre de la calomnie quand on a ca- « lomnié soi-même. On ne doit pas se plain- « dre des injustices quand on a jugé les au- « tres avec légèreté, précipitation et fureur. « Que chacun interroge sa conscience, et « s'applique ces réflexions. J'avais voulu pré- « venir la discussion actuelle ; je voulais que « dans des entretiens particuliers, dans des « conférences amicales, chacun s'expliquât et « convînt de ses torts. Alors on aurait pu

« s'entendre et s'épargner du scandale. Mais  
 « point du tout, les pamphlets ont été ré-  
 « pandus le lendemain, et l'on s'est empressé  
 « de produire un éclat. Maintenant, ce qui  
 « nous importe dans toutes ces querelles per-  
 « sonnelles, ce n'est pas de savoir si l'on a  
 « mis de tous côtés des passions et de l'injus-  
 « tice, mais si les accusations dirigées par  
 « Philippeaux contre les hommes chargés de la  
 « plus importante de nos guerres sont fondées.  
 « Voilà ce qu'il faut éclaircir dans l'intérêt  
 « non des individus, mais de la république. »

Robespierre pensait, en effet, que les attaques de Camille contre Hébert étaient inutiles à discuter, car tout le monde savait combien elles étaient fondées, et que, d'ailleurs, elles ne renfermaient rien que la république eût intérêt à constater, et qu'au contraire il importait beaucoup d'éclaircir la conduite des généraux dans la Vendée. On poursuit, en effet, la discussion relative à Philippeaux. La séance entière est consacrée à écouter une foule de témoins oculaires; mais au milieu de ces affirmations contradictoires, Danton, Robespierre, déclarent qu'ils ne discernent rien, et qu'il ne savent plus à quoi s'en tenir. La discussion, déjà trop longue, est renvoyée à la séance suivante.

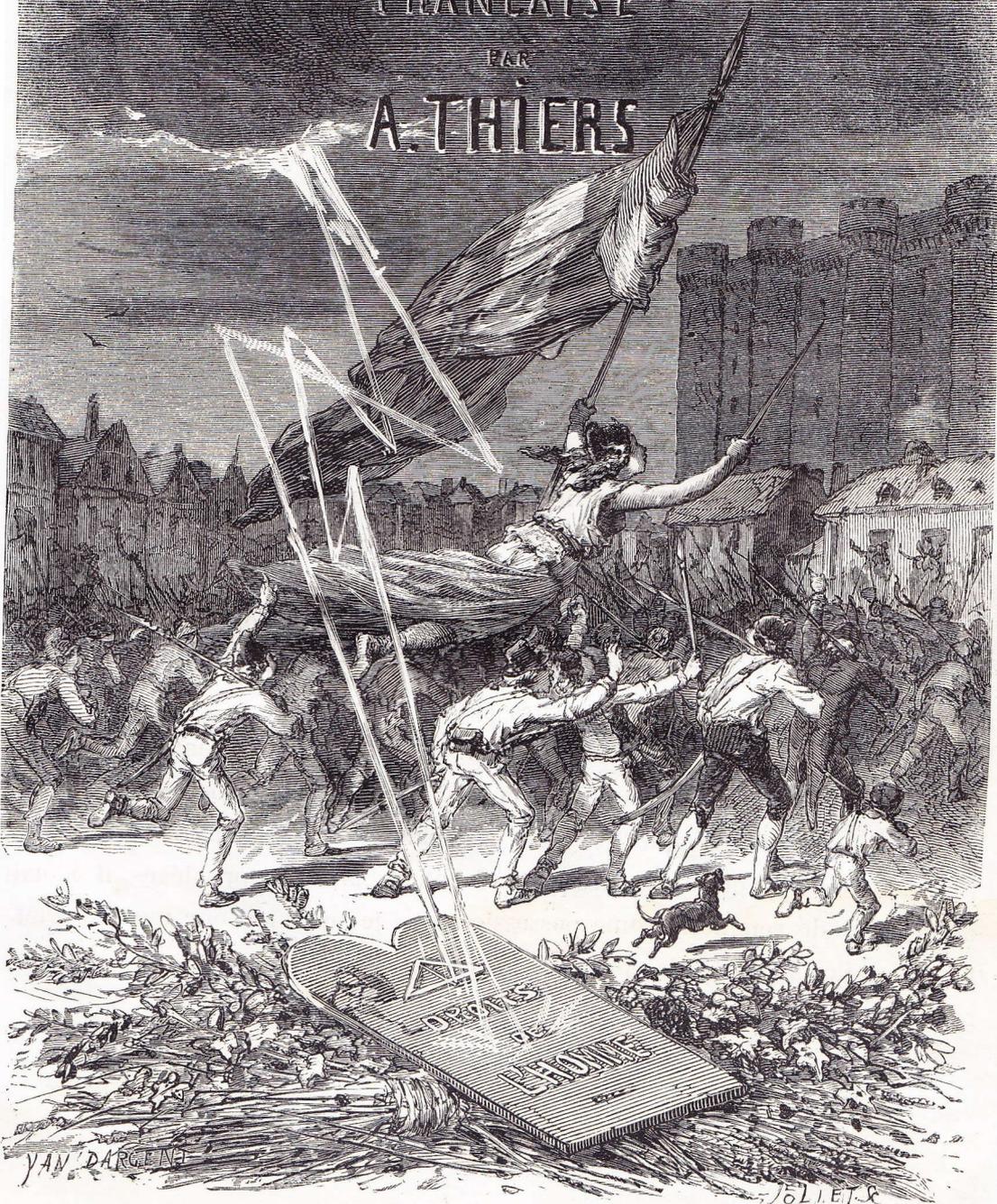
Le 18, la séance est reprise; Philippeaux était absent. On se sentait déjà fatigué de la discussion dont il était le sujet, et qui n'amenait aucun éclaircissement. On s'étend alors sur Camille Desmoulins. On le somme de s'expliquer sur les éloges qu'il a donnés à Philippeaux, et sur ses relations avec lui. Camille ne le connaît pas, à ce qu'il assure; des faits affirmés par Goupilleau, par Bourdon, lui avaient d'abord persuadé que Philippeaux disait vrai, et l'avaient rempli d'indignation; mais aujourd'hui qu'il s'aperçoit, d'après la discussion, que Philippeaux a altéré la vérité (ce qui commençait en effet à percer de toutes parts), il rétracte ses éloges, et déclare n'avoir plus aucune opinion à cet égard.

Robespierre, prenant encore une fois la parole sur Camille, répète ce qu'il avait déjà dit à son égard: que son caractère est excellent, mais que ce caractère connu ne lui donne pas le droit d'écrire contre les patriotes; que ses écrits, dévorés par les aristocrates, font leurs

délices, et sont répandus dans tous les départements; qu'il a traduit Tacite sans l'entendre; qu'il faut le traiter comme un enfant étourdi qui a touché à des armes dangereuses et en a fait un usage funeste, l'engager à quitter les aristocrates et les mauvaises sociétés qui le corrompent; et qu'en lui pardonnant à lui, il faut brûler ses numéros. Camille, alors, oubliant les ménagements qu'il fallait garder envers l'orgueilleux Robespierre, s'écrie de sa place: « Brûler n'est  
 « pas répondre. — Eh bien! reprend Robes-  
 « pierre irrité, qu'on ne brûle pas, mais  
 « qu'on réponde; qu'on lise sur-le-champ  
 « les numéros de Camille. Puisqu'il le veut,  
 « qu'il soit couvert d'ignominie; que la so-  
 « ciété ne retienne pas son indignation, puis-  
 « qu'il s'obstine à soutenir ses diatribes et  
 « ses principes dangereux. L'homme qui tient  
 « aussi fortement à des écrits perfides est peut-  
 « être plus qu'égaré; s'il eût été de bonne  
 « foi, s'il eût écrit dans la simplicité de son  
 « cœur, il n'aurait pas osé soutenir plus long-  
 « temps des ouvrages proscrits par les pa-  
 « triotes et recherchés par les contre-révolu-  
 « tionnaires. Son courage n'est qu'emprunté;  
 « il décele les hommes cachés sous la dictée  
 « desquels il a écrit son journal; il décele  
 « que Desmoulins est l'organe d'une faction  
 « scélérate qui a emprunté sa plume pour  
 « distiller son poison avec plus d'audace et de  
 « sûreté. » Camille veut en vain demander la parole et calmer Robespierre; on refuse de l'écouter, et l'on passe sur-le-champ à la lecture de ses feuilles. Quelque ménagement que les individus veuillent garder les uns pour les autres dans les querelles de parti, il est difficile que bientôt les amours-propres ne se trouvent pas engagés. Avec la susceptibilité de Robespierre et la naïve étourderie de Camille, la division d'opinions devait bientôt se changer en une division d'amour-propre et en haine. Robespierre méprisait trop Hébert et les siens pour se brouiller avec eux, mais il pouvait se brouiller avec un écrivain aussi célèbre dans la révolution que Camille Desmoulins, et celui-ci ne mit pas assez d'adresse à éviter une rupture.

La lecture des numéros de Camille occupe deux séances tout entières. On passe ensuite

HISTOIRE  
DE LA  
**RÉVOLUTION**  
FRANÇAISE  
PAR  
**A. THIERS**



HISTOIRE

DE

LA RÉVOLUTION

FRANÇAISE

---

TOME PREMIER